

Et si vous deveniez actionnaire d'une centrale villageoise photovoltaïque ?

Depuis 2017, des Nord-Isérois réunis dans la société Nid'énergies installent des centrales photovoltaïques sur le territoire de la Capi. S'ils rêvent de déployer une quinzaine de sites supplémentaires, ils ont besoin d'argent. Leur objectif : récolter 40 000 euros auprès des particuliers et des collectivités.

Et de sept ! La petite dernière fonctionne à plein régime depuis le mois dernier. Après un démarrage chaotique en décembre 2020 dû à un réseau électrique peu stable, la centrale photovoltaïque de la salle des sports de Four (d'une puissance de 36 kilowatts-crête) a trouvé sa vitesse de croisière. De quoi satisfaire les citoyens du collectif Nid'énergies, qui installent et exploitent des centrales villageoises sur le territoire de la Capi (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère) [lire par ailleurs].

Et bientôt sur les Vals du Dauphiné ? Peut-être, car la quête de sites n'est pas une mince affaire. Depuis la création du collectif, la donne a changé. « Aujourd'hui, cela ne vaut plus le coup de mettre en place des panneaux de 9 kWc car le prix de rachat est beaucoup moins intéressant. Pour que l'opération soit rentable financièrement, il faut viser des panneaux d'une capacité de 36 kWc. » Ce qui nécessite des investissements plus conséquents. Cela élimine les toitures appartenant à des particuliers, pourtant un temps envisagées, mais leur surface est trop réduite. Toutefois, un toit suffisamment



La transition énergétique s'opère en douceur. Mais davantage de moyens financiers permettraient au collectif Nid'énergies de se déployer sur le territoire. Photo Le DU/Célia LOUBET

grand (200 m² minimum) ne fait pas tout. « Encore faut-il qu'il soit bien orienté, que la distance de raccordement ne soit pas trop longue, que le poste électrique soit suffisamment dimensionné et enfin, que la charpente supporte le poids des panneaux photovoltaïques », énumère Gérard Martin, le Monsieur communication du groupe. Des éléments rédhibitoires qui conduisent à un tri on ne peut plus sélectif.

Ouvrir des horizons vers les Vals du Dauphiné

Si les sept premières centrales de Nid'énergies sont locali-

sées sur le seul périmètre de la Capi, la quinzaine de bénévoles actifs espère se déployer autour de La Tour-du-Pin et ses environs. « À ce jour, nous avons repéré vingt sites potentiels. Quinze sont jugés prometteurs et cinq, plus contraignants, méritent d'être étudiés davantage. » Les discussions sont toujours en cours, mais parmi « les prometteurs », Nid'énergie a repéré des bâtiments sur la commune de Pont-de-Beauvoisin.

Une société par actions simplifiée (SAS) a été montée pour gérer les achats et l'exploitation des centrales villageoises. À ce jour, elle compte

85 particuliers. Le reste est versé par une poignée de collectivités territoriales dont la Capi. On le voit, des grosses communes dont certaines se revendiquant écolos, particulièrement en période de campagne électorale, manquent à l'appel [lire par ailleurs].

Une épargne verte

Ne pouvant pas compter que sur ses actionnaires, ses 20 000 euros de revenus annuels issus de la vente d'électricité ainsi que sur la subvention de 88 000 euros attribuée par la région Auvergne-Rhône-Alpes, le collectif doit trouver d'autres fonds pour développer son activité et apporter une véritable transition énergétique. Les sept centrales produisent actuellement l'équivalent de ce que consomment 60 foyers, hors chauffage. Du chemin reste donc à parcourir.

« Il nous faut au moins 40 000 euros pour avoir un apport et être en mesure de négocier des crédits auprès des banques », explique Gérard Martin. Il invite les Nord-Isérois à prendre part à cette « épargne verte » qui, si la SAS le décide, pourra à terme, rapporter des dividendes à ses actionnaires. « Avec plus 2 ou 3 %, c'est mieux qu'un livret A ! », plaisante-t-il. « Une part (100 euros minimum) donne droit à une voix dans la société. » Une ou plusieurs parts permettent surtout « de valoriser la ressource en énergie renouvelable. Le Nord-Isère ne manque pas de soleil. C'est l'opportunité de freiner notre dépendance à l'énergie fossile », conclut-il.

Célia LOUBET

L'INFO EN +

Comment ça marche ?

1. Les panneaux solaires photovoltaïques produisent du courant continu sous l'effet de la lumière.
2. L'onduleur le transforme en courant alternatif.
3. Un compteur mesure l'énergie électrique produite et injectée dans le réseau public de distribution. Elle est vendue à un tarif fixe sur 20 ans.
4. L'électricité produite localement est consommée au plus près.

Sept centrales en fonctionnement

- Villefontaine : un bâtiment de la Capi au quartier des Fougères : 9 kWc.
- Chèzeneuve : la mairie et le bâtiment des Granges, chacun à 9 kWc.
- L'Isle-d'Abeau : le golf de la Capi, 18 kWc.
- Saint-Alban-de-Roche : salle des sports à 36 kWc.
- Meyrié : logements communaux à 9 kWc.
- Four : salle des sports à 36 kWc.

La puissance totale est de 126 kWc et la production est de l'ordre de 146 Mégawatt WH.

Les collectivités actionnaires

C'est le cas de : la Capi et des communes de Meyrié, Chèzeneuve, Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière, Nivolles-Vernelle, Saint-

➤ A la centrale de Saint-Alban-de-Roche, la production est supérieure aux estimations

Parmi les sept installations du collectif Nid'énergies, la centrale de Saint-Alban-de-Roche, posée sur la toiture de la salle des sports, est la première d'une aussi grande capacité. Avec 36 kWc, la société joue maintenant dans la cour des grands. Installés le 17 mars 2020 par l'entreprise Actenergie basée à Frontonas, les panneaux fournis par Solarwatt, occupent une surface de 210 m². La centrale a une production annuelle de 41,8 Méga Wh, « soit l'équivalent de ce que consomment 16 foyers, sans compter le chauffage », détaille Gérard Martin, membre de la SAS.

En un an, la centrale a produit 46,5 MWh, soit 14 % de plus que les estimations. « Le soleil a

globalement été bien généreux avec nous ! », sourit Gérard Martin. L'électricité produite sera bientôt revendue à Enercoop.

Une opération blanche pour la commune

Si la commune de Saint-Alban-de-Roche est bien propriétaire du toit, l'installation ne lui a rien coûté, hormis un loyer dérisoire versé à Nid'énergies. L'investissement de 44 000 euros est financé en partie par une subvention de la région Auvergne-Rhône-Alpes (14 700 euros pour cette centrale) et par les fonds propres de Nid'énergies grâce aux actions et à la revente de l'énergie. « À part les 500 euros d'action versés par la commune, cette installation est une

Depuis mars 2020, la salle des sports est dotée d'une centrale photovoltaïque. En un an, elle a produit 14 % d'énergies en plus, par rapport à ce qu'avait estimé le collectif.

Photo Le DL/C.L.

opération blanche », commente Gérard Magnard, le premier adjoint de Saint-Alban-de-Roche, fier que la commune « puisse aider le collectif à développer des énergies renouvelables sur le secteur ». À plus long terme, la salle des fêtes et le restaurant

scolaire pourraient bénéficier de ces panneaux. « Il faudra étudier l'aspect esthétique car la salle des fêtes est située au cœur du village... », tempère l'élue. Quelle que soit la suite, un premier cap est franchi.

Cé.L.



Pour devenir actionnaire

La levée de fonds a lieu du 1^{er} mai au 30 septembre. La SAS espère 40 000 euros pour un projet estimé à 400 000 euros environ. Chaque personne vivant ou travaillant sur la Capi ou les Vals du Dauphiné peut prendre une ou plusieurs parts de 100 euros. Le collectif veut rémunérer le capital en distribuant 30 % de son résultat à partir de 2022, soit 1 à 3 % par an et par action.

Bulletin de souscription sur nidenergies.centralesvillageoises.fr

Retrouvez ce dimanche

TV MAGAZINE

& Version femina

le dauphiné

Leur vie sans goût et sans
ISÈRE : ILS TÉMOIGNENT DE CETTE CONSÉQUENCE DE LA CO



LE DL/V. PRODHOMME